

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 17, 18 et 19 mai 2016**

**2016 DEVE 55** Dénomination « Pelouse Marie-France Pisier » attribuée à la pelouse située entre les numéros 70 et 82, de l'avenue Foch (16<sup>e</sup>).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, M. Bruno JULLIARD et Mme Pénélope KOMITES,**  
**rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer la dénomination « Pelouse Marie-France Pisier » à la pelouse située entre les numéros 70 et 82, de l'avenue Foch (16<sup>e</sup>) ;

Vu l'avis du Conseil du 16<sup>e</sup> arrondissement, en date du 2 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER et M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2<sup>e</sup> Commission, et par Mme Pénélope KOMITES, au nom de la 3<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination « Pelouse Marie-France Pisier » est attribuée à la pelouse située entre les numéros 70 et 82, de l'avenue Foch (16<sup>e</sup>).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**